

La trajectoire des Guigues d'Albon : Réseaux et lieux de pouvoir, X^e - XII^e siècle

Aurélien Le Coq

Le délitement des institutions carolingiennes au X^e siècle provoque une recomposition des élites et permet l'émergence — principalement à une échelle locale — de nouveaux lignages s'appuyant notamment sur un réseau castral en plein essor. Le royaume rodolphein de Bourgogne offre un environnement favorable à ces mutations des structures d'encadrement puisqu'une vacance réelle du pouvoir est actée à partir de 1032. En effet, à cette date, le royaume va à l'empereur Germanique qui n'exerce qu'une autorité lointaine. Quelques familles vont combler le vide laissé par la figure royale, parmi lesquelles les Guigues d'Albon, famille châtelaine qui apparaît dans le sud de Vienne. Si les étapes majeures de leur stratégie ont été dessinées par l'historiographie, il s'agit essentiellement d'une analyse classique de la puissance politique d'un lignage¹. Les travaux sur l'émergence de ces familles châtelaines souffrent de la relative absence des apports de l'analyse de la dimension spatiale du *dominium*.

* Ce travail est la version remaniée d'une présentation intitulée « Contestation, Network, and Places of Power in Grenoble during the Gregorian Reform : The Ascent of the Counts of Albon », faite à l'International Medieval Congress of Leeds, le 12 juillet 2012, dans le cadre de la session « Between Palatium and Court : Political and Symbolic Spaces throughout the Middle Ages », organisée par Jens Schneider et présidée par Stuart Airlie. J'en profite pour remercier les personnes qui, par leurs remarques et relectures, ont permis la réalisation de ce travail : Jens Schneider, Martin Gravel, Geneviève Bühner-Thierry et Laurent Ripart. J'ajoute que ce travail s'inscrit dans le cadre de la rédaction de ma thèse de doctorat préparée à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée sous la direction de madame Geneviève Bühner-Thierry : « Pouvoir épiscopal et territoire : Hugues de Grenoble (1080-1132) et l'affirmation de l'autorité épiscopale durant la réforme grégorienne ».

1 Pour une synthèse de ces analyses, voir Mazard, « À l'origine d'une principauté médiévale ».

Nous avons ainsi connaissance des grandes étapes de l'ascension des Guigues : le titre de comte, le rôle de l'épiscopat, la transition qu'ils ont assurée après la monarchie rodolphienne, enfin le conflit avec l'évêque grégorien Hugues de Grenoble (1080-1132), des éléments qu'il conviendra de rappeler ou sur lesquels il faudra revenir. Mais comment mesurer leur progression, comment saisir et analyser leur ascension ? La notion de « trajectoire »² semble à même de rendre compte, appliquée à la lignée des Guigues, des mutations qui agitent l'espace alpin, du tournant de l'an mil à la mise en place de la principauté du Dauphiné, sur fond de « crise grégorienne »³.

D'un point de vue théorique et historiographique, il s'agit donc ici d'articuler aux débats renouvelés — et apaisés — sur le tournant de l'an mil et la mutation féodale les notions issues des analyses des structures d'encadrement et des formes d'organisation sociale, de Pierre Toubert à Michel Lauwers en passant par Robert Fossier⁴. En effet, par l'usage des concepts d'*incastellamento* ou d'*inecclesiamento*, ces auteurs — en particulier Michel Lauwers — insistent sur le processus de polarisation — plus que de regroupement/concentration — qui caractérise la société médiévale⁵. Enfin, dans la lignée du *spatial turn*, les analyses de la dimension territoriale du pouvoir et des rapports de domination ont permis d'éclairer les formes d'exercice du pouvoir et les recompositions sociales⁶. Pour se placer dans cette perspective dynamique, je me suis appuyé sur les termes de « cour » et « *palatium* », que j'ai choisi de définir comme un ensemble de lieux « centraux » constitué de réseaux d'individus et de lieux de pouvoir. À l'instar d'un idéal-type, ces deux termes serviront de modèle pour caractériser un phénomène social. En l'occurrence j'analyserai ici jusqu'à quel point le pouvoir des Guigues d'Albon et le contrôle qu'ils exercent sur un territoire et sur des hommes reposent sur des structures correspondant — ou non — à ces termes. J'étudierai ainsi le processus d'expansion

2 Passeron, « Biographie, flux, itinéraires, trajectoires ».

3 Mazel, *La noblesse et l'Église en Provence*, 157.

4 Sur les critiques du modèle féodo-vassalique, voir notamment Reynolds, *Fiefs and Vassals*. Pour avoir un aperçu des débats sur la question en France, voir le numéro spécial consacré à l'an mil par la revue *Médiévales* : Gourin et Rosenwein, dir., *L'an mil en 2000* ; Lauranson-Rosaz, « Le débat sur la mutation féodale » ; Mazel, « Pouvoir aristocratique et Église ».

5 Toubert, *Les structures du Latium médiéval* ; Lauwers, *Naissance du cimetière* ; Fossier, *Enfance de l'Europe*.

6 Voir les synthèses récentes : Depreux, Bougard et Le Jan, dir., *Les élites et leurs espaces* ; sur l'ensemble de la période médiévale, voir Le Jan, dir., *Construction de l'espace* ; Cursente et Mousnier, dir., *Les territoires du médiéval* ; de Jong, Theuvs et van Rhijn, dir., *Topographies of Power* ; Ehlers, dir., *Places of Power*.

et la dynamique territoriale, sociale et *in fine* politique d'une famille châtelaine de la fin du X^e siècle au milieu de XI^e siècle. Leur trajectoire est d'autant plus intéressante qu'elle est bien documentée et d'une ampleur et d'une cohérence qui la sépare des petits châtelains locaux dont ils surent se distinguer. En effet, l'historien dispose d'un nombre important d'actes issus des cartulaires et des fonds ecclésiastiques de la région — principalement ceux de Grenoble, Domène, Oulx, mais aussi Cluny et Chalais. L'objectif est de procéder à un *case study* pour mesurer la progression, la construction et l'affirmation de la domination d'acteurs locaux, dans le cas présent les Guigues d'Albon, et ainsi d'offrir un exemple précis à une réflexion plus globale menée à plusieurs sur la dimension politique et symbolique de l'espace au Moyen Âge. L'entreprise présente l'intérêt de porter sur une famille importante mais peu étudiée par l'historiographie : dans la région, seule la famille des comtes de Savoie a fait l'objet de travaux approfondis⁷. Pour mener à bien cette étude, nous verrons tout d'abord comment les Guigues s'imposent et s'ancrent territorialement et politiquement durant la première moitié du XI^e siècle. Puis nous étudierons les fidélités qu'ils nouent, leurs lieux de pouvoir, en somme le réseau sur lequel ils fondent l'essentiel de leur domination et qui assure leur expansion, principalement dans la seconde moitié du XI^e siècle.

Une domination basée sur la capacité à capter la puissance publique : les origines châtelaines et viennoises des Guigues

Serait-ce le signe d'une mutation de l'an mil ? Sans aller jusque-là ni réveiller des débats désormais apaisés, force est de constater que les Guigues émergent à la toute fin du X^e siècle, sans que l'on sache bien d'où ils viennent et surtout sur quoi ils fondent leur domination « soudaine », tout cela dans un contexte de profondes mutations des structures politiques dans le royaume de Bourgogne⁸.

Les premières traces en Viennois : la tour d'Albon et le « partage » de 1030

Les premières traces des Guigues se situent à la fin du X^e siècle dans la région viennoise, plus précisément au sud de l'ancienne capitale bosonide. La première mention

7 Voir notamment les travaux de Laurent Ripart, en particulier sa thèse de doctorat : « Les fondements idéologiques du pouvoir ». Voir aussi Demotz, *La Bourgogne* ; Demotz, *Le comté de Savoie* ; Brondy, Demotz et Leguay, dir., *La Savoie de l'an mil à la Réforme*.

8 Sur la crise carolingienne et son impact sur la composition de l'élite, voir Airlie, « Les élites en 888 et après ».

figure dans un acte de 996 du cartulaire de Saint-André-le-Bas, à Vienne⁹. Ils semblent déjà jouir d'une position éminente puisque le premier Guigues connu fait un don que souscrit son fils Humbert, évêque de Grenoble. Un acte de Cluny quelques années plus tard confirme l'étendue de l'influence de la famille¹⁰. Géographiquement, leur présence est attestée dans les alentours de Vienne, plus précisément dans le mandement d'Albon. Là, la tour dite d'Albon manifeste la puissance et la position de domination de la famille des Guigues. Les fouilles archéologiques menées notamment par Jean-Michel Poisson nous permettent d'en savoir plus sur ce site fortifié datant probablement du X^e siècle¹¹. Il s'agit d'une tour s'élevant à une altitude de 336 mètres, surplombant la vallée du Rhône, les monts du Vivarais et le nord-ouest de l'Isère, une position idéale pour contrôler une zone de débouché des axes de communication de la région. En outre, la tour est située à proximité de Mantaille, là même où Boson se proclama roi lors du concile de 879 ; un moyen pour les Guigues de capter une partie de la légitimité royale et de la symbolique attachées à ce lieu. Plus prosaïquement, la tour était à l'origine en bois avant d'être renforcée de parties en pierre au XII^e siècle. Le domaine est composé de longs murs, d'une chapelle, d'une vaste *aula* et donc de la tour elle-même¹². L'ensemble devient château comtal en 1079 et Guigues III y meurt probablement en 1080. C'est assurément le foyer de la puissance des futurs Dauphins puisque c'est là qu'ils commencent à s'ériger une aire d'influence, leur permettant de se faire peu à peu une place au sein de l'élite viennoise et d'être dans l'entourage de l'archevêque de Vienne qui règne en maître dans la région par délégation du souverain bourguignon¹³. Le point de départ « politique » de l'expansion et de l'ascension des Guigues serait, selon l'historien Georges Manteyer, le partage d'une partie du Viennois par l'archevêque de Vienne Bouchard en 1029-1030¹⁴. À cette période, Bouchard aurait réparti le comté de Viennois, reçu de la reine Hermengarde après 1023 qui elle-même

9 Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne*, 248-49.

10 *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. III : 987-1027, n°2307, pp. 430-31. On y retrouve le même Humbert, son frère Guigues, un certain Humbert évêque de Valence, fils de Guigues et donc neveu de l'évêque de Grenoble. Les Guigues semblent donc fortement implantés dans le sud viennois et les pré-Alpes.

11 Poisson, « De la *villa* au *castrum* ». Le site n'est en tout cas pas mentionné dans le testament du patrice d'Abbon : Colardelle et Mazard, « Les mottes castrales », 76. Sur le testament d'Abbon, voir Geary, *Aristocracy in Provence*, 120-25.

12 Bischoff, « Châteaux, Châteaux-forts et résidences », 163.

13 Bischoff, « Châteaux, Châteaux-forts et résidences », 152.

14 Manteyer, *Les origines du Dauphiné de Viennois*. Cette théorie séduisante est aujourd'hui remise en cause, notamment car nous ne possédons aucune source claire sur cet épisode.

le tenait de son époux Rodolphe III, entre les deux principales figures de la région : Guigues d'Albon surnommé « le Vieux », et le comte Humbert Blanches Mains, futur comte de Savoie. Ce dernier est alors le conseiller de la reine Ermengarde, et son parcours ressemble beaucoup à celui de Guigues. Il apparaît dans les sources en 1003, dans la région de Savoie, paré du titre de comte, et il est parent de l'évêque Odon de Belley. En ce qui concerne Guigues le Vieux, ce partage serait la preuve que les Albon bénéficiaient déjà d'une position éminente dans le sud Viennois et non l'inverse¹⁵. Par ce biais, Guigues aurait consolidé son assise dans la région mais en aurait profité aussi pour étendre et accroître son influence vers Grenoble et les Alpes, bénéficiant probablement des bienfaits de l'empereur Henri III le Noir, lequel confie à Guigues le Vieux les terres du Briançonnais dans les années 1050.

Le titre de comte et la « transition épiscopale »

Quoiqu'il en soit, les Albon vont peu à peu s'imposer de deux manières : en s'appropriant progressivement le titre de comte, alors inusité depuis le X^e siècle en Viennois, et en s'appuyant sur les sièges épiscopaux.

La première mention d'un titre comtal se trouve en 1016 mais est contestée par certains¹⁶. On retrouve la mention de comte dans les décennies qui suivent, mais il est à noter qu'à ce moment, la formule n'est jamais suivie d'une précision géographique¹⁷. Les Guigues n'exercent donc pas la puissance publique sur un territoire donné et n'ont pas reçu ce titre du souverain. Ils ont plutôt pallié l'absence d'une autorité forte en s'appropriant le titre de comte. Il faut attendre 1079 pour que les Guigues soient suffisamment sûrs de leur force et de leur légitimité pour ajouter leurs origines au titre de comte, se faisant désormais appeler « comte d'Albon », confirmant ainsi les origines sud-viennoises de la famille et l'importance que revêt ce lieu dans leur mémoire dynastique¹⁸.

15 Poisson, « De la *villa* au *castrum* », 576.

16 Ce serait là une souscription tardive. Cette théorie a depuis été remise en cause, de nombreux historiens s'accordant pour dater les premières utilisations du titre de comte aux années 1030. Voir Perret, « La concession des droits comtaux et régaliens », 63-66 ; Giordanengo, *Le droit féodal*, 20-22 ; Galland, *Deux archevêchés entre la France et l'Empire*, 19-21.

17 Marion, éd., *Cartulaires de l'église-cathédrale de Grenoble*, n°A33, pp. 75-77. Sur l'absence de précision géographique, voir Colardelle et Mazard, « Les mottes castrales », 75 ; voir aussi les travaux de Debax, notamment *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, ou encore l'ouvrage de Panfili, *Aristocraties méridionales*.

18 Mazard, « À l'origine d'une principauté médiévale », 14. La mention « comte d'Albon » reste utilisée même après l'implantation des comtes à Grenoble, ce qui confirme le rôle clé de la tour d'Albon dans l'ascension de la famille.

Tout aussi révélateur est le fait que, dans le même temps, le troisième membre de la lignée prend le surnom de Guigues le Comte. Pourtant ce qui, dans une perspective « mutationniste », pourrait s'apparenter à une sorte de « d'autopromotion »¹⁹ n'en est pas vraiment une. Les Guigues d'Albon ne font que récupérer des prérogatives laissées à l'abandon, du fait de leur position déjà éminente en tant que châtelains, ce qu'atteste l'usage de la mention de prince, *principe*, par les comtes dès les années 1050, repris par la suite dans un acte du cartulaire de Grenoble vers 1100, rédigé par l'évêque de la cité lui-même, pourtant son ennemi déclaré²⁰. Quant au titre de Dauphin, il apparaît pour la première fois dix ans plus tard dans un acte du cartulaire de Domène²¹. Mais c'est bien le titre comtal que l'on retrouve le plus car son emploi revêt une importance particulière²² : il permet aux Guigues d'asseoir leur pouvoir en usant d'un vocabulaire renvoyant à la puissance publique carolingienne, donc à une forme de légitimité et d'autorité incontestées. Cette assise, les Guigues vont l'entretenir et s'appuyer dessus pour nouer des liens avec l'institution majeure héritée de l'ancien royaume de Bourgogne : l'épiscopat.

La « transition épiscopale », ainsi que Laurent Ripart a qualifié le processus qui a conduit de la fin de la monarchie bourguignonne — marquée par la prégnance des structures carolingiennes — à l'ère de la seigneurie, constitue en quelque sorte une alternative au modèle de la mutation féodale, l'ancien royaume de Bourgogne passé officiellement en 1032 dans le giron de l'Empire représentant un cas à part²³. En effet, les souverains bourguignons se sont longtemps appuyés sur les sièges cathédraux pour exercer le pouvoir — certains parlant même de *Reichkirchensystem* adapté au royaume bourguignon²⁴ — écartant et contrôlant par ce biais l'aristocratie laïque. Mais ce contrôle des charges ecclésiastiques ne dura guère et ne résista pas aux vicissitudes

19 Demotz, « Réussites et échecs des fondations », 43.

20 Chevalier, *Regeste dauphinois*, 321-22 ; Marion, éd., *Cartulaires [...] de Grenoble*, n°B10, p. 88.

21 Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°13, pp. 15-17.

22 Voir Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre-du-Monastier et Chronique de Saint-Pierre-du-Puy*, n°361, p. 120 ; Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°27 pp. 31-32, n°37 pp. 41. Voir aussi de nombreux actes dans les cartulaires de Grenoble et d'Oulx.

23 Ripart, « Du royaume aux principautés », 257-59. On observe une évolution différente dans le pourtant proche royaume de Provence, un temps rattaché à la Bourgogne rodolphiennne, où Florian Mazel note un passage direct à un système post-carolingien. Voir Mazel, *La noblesse et l'Église en Provence*, et Mazel, « Les comtes, les grands et l'Église en Provence ».

24 Ripart, « Du royaume aux principautés », 259 ; Ripart, « Le royaume rodolphiennne ».

qui frappèrent le royaume de Bourgogne, permettant à des châtelains de s'emparer ici et là de la crosse et ainsi de se constituer localement des principautés. Dès la fin du X^e siècle, les Albon vont ainsi bénéficier de la présence de membres de leur famille sur les sièges épiscopaux de la région sud-viennoise — Valence et Grenoble — à l'instar de ce que font les comtes de Savoie à la même époque plus à l'Est²⁵. Il semble que ce soit l'aîné de la famille qui soit nommé évêque — et quasiment toujours dénommé Humbert quand le comte est systématiquement un Guigues — montrant ainsi la prééminence et l'importance de la fonction épiscopale dans les stratégies familiales mais aussi la dimension programmatique du nom²⁶.

Le siège de Grenoble semble avoir été très vite accaparé par les Guigues²⁷. Dès 990, Humbert — oncle de Guigues le Vieux — succède à Isarn, le grand évêque du X^e siècle qui, selon Hugues de Grenoble et le très discuté préambule de la charte XVI du second cartulaire de Grenoble, aurait redressé le diocèse après la fuite des Sarrasins chassés de la Garde Freinet en 972²⁸. Lui succède Mallen entre 1025 et 1037, un cousin de Guigues le Vieux. La mainmise des Guigues ne s'interrompt pas avec Artaud (1037-1058), frère de la femme de Guigues le Gras — lui-même successeur de Guigues le Vieux. Enfin un autre Humbert, frère de Guigues le Gras, prend sa succession entre 1058 et 1070. La suite est moins à l'avantage des Guigues : un certain Pons Claude est évêque après Humbert sans que l'on puisse le rattacher avec certitude à la famille comtale²⁹. Pons est excommunié vers 1076, le siège de Grenoble reste vacant durant quatre ans avant que le légat Hugues de Die n'impose un de ses disciples, Hugues de Châteauneuf. Ce dernier, grégorien convaincu, va contribuer à endiguer la progression des Guigues en défendant pied à pied sa position³⁰. Malgré tout, l'époque de la dynastie épiscopale a permis aux Guigues de s'implanter durablement dans la vallée de Grenoble en s'appuyant sur l'évêque et le lien familial qui unissait les deux personnages — cousin, frère, neveu, beau-frère.

25 Ripart, « Les fondements idéologiques ».

26 Mazel observe le même phénomène à Marseille : *La noblesse et l'Église en Provence*, 66-84.

27 Mazard, « À l'origine d'une principauté médiévale », 20-21. Voir la généalogie des Guigues et les liens avec l'épiscopat.

28 Marion, éd., *Cartulaires [. . .] de Grenoble*, n°B16, pp. 93-96. Bibliographie : Ripart, « Du *comitatus* à l'*episcopatus* ».

29 Bernard Bligny fait le rapprochement mais sans donner de source : Guigues le Chartreux, *Vie de Saint Hugues*, note 2 p. 38. Il est vrai que rien n'indique une rupture dans le contrôle du siège grenoblois par les Guigues.

30 Sur les formes du pouvoir épiscopal durant la réforme, voir Eldevik, *Episcopal Power*.

Malgré une stratégie similaire, les Guigues ne connurent pas un tel succès à Valence. On trouve bien un Guigues en 994 mais sans parvenir à établir un lien de parenté clair — en outre le nom est très répandu dans la région pendant toute la période. Par contre l'évêque Humbert que l'on retrouve à la tête du diocèse en 996 est bien membre de la famille des comtes d'Albon³¹. Las, il est chassé dès l'année suivante avant de revenir trente ans plus tard (1027-1037) ; sans doute en 996 l'évêque était-il soit trop jeune soit insuffisamment légitime pour accéder à l'épiscopat. Bien plus tard, dans la première moitié du XII^e siècle, le frère de Guigues le Dauphin — un autre Humbert — est évêque du Puy puis archevêque de Vienne. Cette proximité avec les titulaires des sièges cathédraux se vérifie dans les actes : l'évêque Hugues de Die ainsi que l'archevêque d'Embrun sont présents lors de la dédicace de la chapelle de Cornillon — la future nécropole de la dynastie³². La figure de l'évêque et les liens étroits entre l'épiscopat et les Albon — à Grenoble ou ailleurs, sont donc un facteur essentiel de l'ascension de la lignée³³. En cela, les Guigues ne font pas preuve d'originalité puisqu'il en va de même — et avec davantage de réussite — pour l'autre puissance régionale, la famille de Savoie, qui contrôle progressivement au cours du XI^e siècle la majorité des évêchés alpins Belley, Aoste, Maurienne, la Tarentaise ou Sion.

Pour finir, les comtes consolident leur assise politique et territoriale par une habile politique matrimoniale qui les voit nouer des alliances familiales au sein de l'élite régionale puis européenne³⁴. Le père de Guigues le Vieux était marié à Gotolène de Clérieux, issue de l'aristocratie carolingienne, proche de l'archevêque Léger de Vienne, et dont le site castral se trouve mentionné dans le douaire d'Agnès³⁵. Son petit-fils, Guigues le Gras se marie à Pétronille de Royans, soeur d'Artaud, évêque de Grenoble, et apparentée aux comtes de Valentinois ; il se remarie ensuite avec Agnès de Barcelone, petite-fille du comte Raymond-Bérenger de Toulouse. Mathilde, la femme de Guigues le comte, est qualifiée dans les actes de *Regina*³⁶. Enfin, Guigues

31 *Recueil des chartes [. . .] de Cluny*, t. III, n°2307, pp. 430-31.

32 Chevalier, *Cartulaire [. . .] de Saint-André-le-Bas*, n°123*, Appendix 30*.

33 Colardelle et Mazard, « Premiers résultats des recherches sur les 'mottes' », 85.

34 Mazard, « À l'origine d'une principauté médiévale », 16.

35 Roman, *Deux chartes dauphinoises inédites*.

36 Quelques exemples de la mention *regina* : Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°17, pp. 19-22, n°19 pp. 23-24, n°33 pp. 37-38 ; Pilot de Thorey, *Cartulaire de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste de Chalais, au diocèse de Grenoble*, n°13 p. 15. Certains historiens lui donnent des origines anglaises : Giordanengo, *Le droit féodal*, 62. Voir aussi Mazard, « À l'origine d'une principauté médiévale », 18. Pourtant, selon Rüdts von Collenberg, Mathilde serait en fait Maximilia, fille de Roger I de Sicile : Rüdts von Collenberg, *Familles de l'orient latin*.



Figure 1. Les principaux lieux de pouvoir des comtes d'Albon. Fond de carte : Daniel Dalet, Académie Aix-Marseille. Carte : Aurélien Le Coq.

le Dauphin se marie à Marguerite de Bourgogne, nièce du pape Calixte II et liée à Frédéric Barberousse et aux comtes palatins de Bourgogne. Quant aux femmes de la lignée, elles en servent aussi les desseins : Alix — sœur de Guigues le Gras — épouse le comte Amédée I de Savoie, Mahaud épouse Amédée III, une autre Alix — sœur de Guigues le Comte — est mariée à Aynard de Domène, un puissant seigneur de Grenoble dont le patrimoine compte l'important prieuré clunisien de Domène, quand d'autres sont mariées au comte de Die ou au comte de Forcalquier. Progressivement les mariages sont, on le voit, de plus en plus prestigieux et permettent de se positionner

à différentes échelles : locales, régionales, européennes³⁷. Pour autant, là encore les Guigues ne parviennent pas à se hisser au niveau de leur voisin de Savoie. En effet, ces derniers sont liés aux plus grandes puissances européennes comme le prouve le mariage de la soeur d'Amédée II avec l'empereur Henri IV, ou celui de la soeur d'Amédée III avec le roi de France Louis VI.

Les Albon plongent ainsi leurs racines dans le sud viennois et bénéficient de la proximité avec certains sièges épiscopaux pour s'affirmer. À cela vient s'ajouter une rapide évolution de l'implantation des Guigues dans le contexte de l'essor des châtelains³⁸. Par diverses stratégies ils vont se distinguer de cette élite châtelaine, puis accroître leur réseau et modifier les assises territoriales de leur pouvoir.

L'expansion territoriale des Guigues : la poussée vers l'est et l'attraction grenobloise

La tour d'Albon n'est ni un palais ni un château comtal — elle ne le devient qu'en 1079. Sa situation, sa zone d'influence et de rayonnement sont inadaptées à la nouvelle stratégie des Guigues qui les pousse vers l'est dans une sorte de « migration » politique et patrimoniale. Ainsi, Grenoble et les Alpes offrent de bien meilleures perspectives que la vallée du Rhône. L'obtention du Briançonnais au milieu du XI^e siècle conforte cette expansion territoriale orientée vers l'est et surtout renforce l'idée de Grenoble comme polarisateur et centre de l'aire d'influence des Guigues. En effet, progressivement, les Guigues se positionnent à Gap, Embrun, Oulx — où ils nouent des liens étroits avec le prieuré. Situé au centre d'un vaste espace dans lequel les Guigues s'implantent de plus en plus, le Grésivaudan et la cité de Grenoble revêtent une importance stratégique car ils permettent de faire le lien entre les nouvelles possessions comtales et leurs territoires plus anciens, entre le Rhône et les Alpes. De tous, c'est Guigues le Gras — le second de la lignée — qui va au mieux tirer profit de sa proximité avec les évêques de Grenoble pour étendre son influence. Il faut dire qu'il existe déjà un comte de Valence également bien implanté dans la région de Die, tandis que les comtes de Savoie sont parvenus à constituer une principauté solide et cohérente à partir d'un ensemble composite entre Italie, Germanie et Bourgogne . . . Grenoble représente donc une cible idéale — la seule en vérité — et un lieu propice à l'extension de la puissance de

37 Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc*.

38 Colardelle et Mazard, « Premiers résultats des recherches sur les 'mottes' », 86. Cet essor châtelain voit une nouvelle élite, essentiellement locale et militaire, se greffer aux familles plus anciennes de l'aristocratie — laïque ou épiscopale — contribuant ainsi à contrôler le territoire.

la famille d'Albon. En outre, ces derniers étaient déjà implantés dans les environs de Grenoble puisqu'ils contrôlaient le château de Vizille et le site de Cornillon.

Certains ont émis l'hypothèse selon laquelle les Guigues auraient pris le contrôle de l'épiscopat par le truchement de la charge d'avoué³⁹. Certes, cette dernière est répandue dans certaines parties des Alpes, l'idée étant que le prince est en mesure de se poser en protecteur naturel des églises par la charge d'avoué — *advocatus* — mais l'étude des actes et du vocabulaire montre clairement l'absence de telles pratiques à Grenoble⁴⁰. C'est donc plus prosaïquement en faisant jouer les liens de parenté et en bénéficiant d'une longue mainmise sur le siège épiscopal que les Albon vont se faire octroyer des terres dans la région et capter certaines prérogatives de l'évêque. Les actes confirment ce double phénomène de migration/progression vers l'est et de polarisation autour de Grenoble et la vallée du Grésivaudan. En 996 les Albon sont maîtres de Vizille et Roussillon, dans le sud Viennois⁴¹. En 1009 ils tiennent le château de Moras⁴², celui de Moirans en 1016⁴³, Champsaur en 1027⁴⁴, l'Oisans en 1035⁴⁵. Dans ce dernier cas, on note que le site est particulièrement contrôlé par les Guigues, ce qui s'explique en grande partie par les enjeux économiques. En effet, l'Oisans abrite des mines d'argent qui jouent un rôle majeur par la suite dans la politique monétaire des Dauphin⁴⁶.

La décennie 1050 est décisive puisqu'elle les voit s'ancrer fortement dans le Grésivaudan et le Briançonnais avant la vallée d'Oulx dans les années 1070⁴⁷. Il y a donc une poussée vers l'est en s'appuyant en partie sur les sièges épiscopaux et surtout sur le réseau des *castra* qui émerge et se développe durant le XI^e siècle⁴⁸, *a fortiori* dès l'instant où la réforme grégorienne met à mal les dynasties épiscopales mises en place par les aristocraties laïques.

39 On retrouve cette idée chez Georges Manteyer, Bernard Bligny ou encore Bruno Galland ; l'idée est réfutée par Nicolas Didier ou plus récemment par Laurent Ripart. Pour une mise au point historiographique, voir Mazard, « À l'origine d'une principauté médiévale », 21.

40 Cauchies, « Le pouvoir dans les principautés », 97.

41 *Recueil des chartes* [. . .] de Cluny, t. III, n°2307, pp. 430-31.

42 Chevalier, *Cartulaire* [. . .] de Saint-André-le-Bas, n°38* p. 249.

43 Marion, éd., *Cartulaires* [. . .] de Grenoble, n°A33, pp. 75-77.

44 *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. IV, 1027-1090, n°2798, pp. 1-2.

45 Chevalier, *Cartulaire* [. . .] de Saint-Chaffre, n°362, p. 122.

46 Peloux et Bailly-Maître, « Mines et pouvoirs dans l'Oisans médiéval », n°21, pp. 17-39.

47 *Ulcensis ecclesiae chartarium*, n°4, p. 5 ; n°24, p. 29.

48 Poisson, « De la villa au castrum », 582.

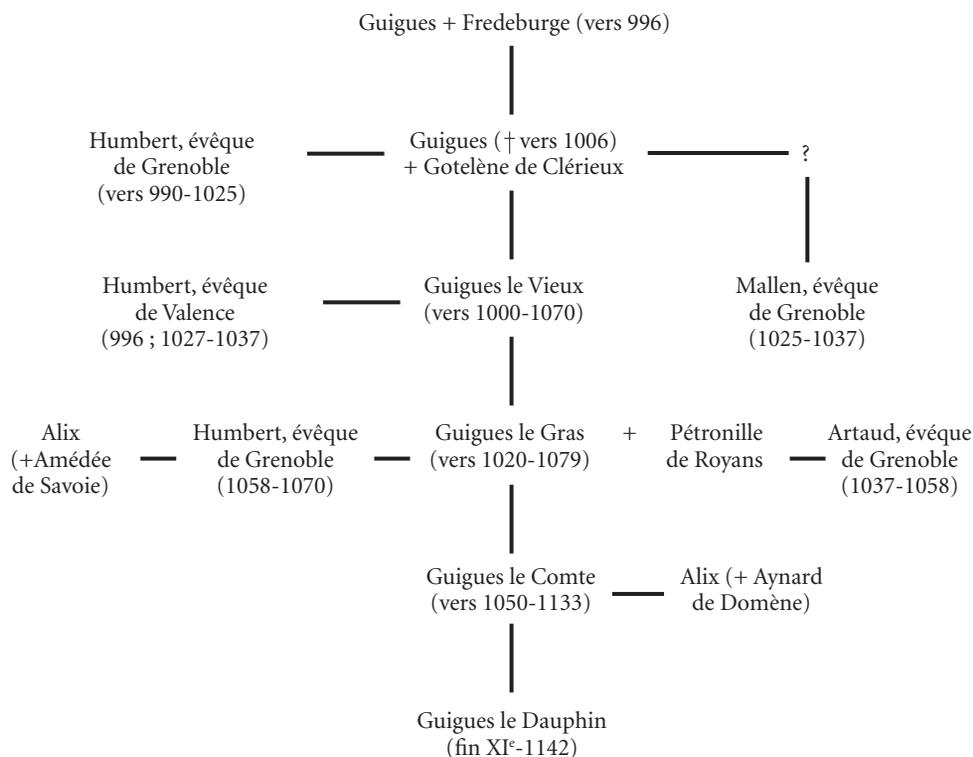


Figure 2. Généalogie des Guigues.

Les marqueurs du pouvoir et d'une influence étendue : réseaux et lieux de pouvoir

Le titre de comte et l'appui épiscopal constituent indéniablement des jalons importants de l'ascension des Guigues. Mais pour en arriver à ce niveau de pouvoir et de légitimité, pour prétendre utiliser le titre comtal ou entrer en relation avec l'élite ecclésiastique de la région, les Guigues vont mener une stratégie efficace s'appuyant sur un réseau castral en formation et surtout sur l'élite châtelaine qui s'y rattache, tout cela permettant *in fine* d'élaborer un réseau et un tissu de lieux de pouvoir à même de nourrir leur puissance et leur légitimité.

Châteaux et châtelains

Le XI^e siècle est marqué par l'émergence d'un important « réseau castral »⁴⁹ suite au délitement des institutions carolingiennes. Si les premiers sites apparaissent de manière quelque peu anarchique dès la fin du X^e siècle, le phénomène croît rapidement à partir de 1050, concomitant de l'expansion des Guigues, avant que ce paysage castral ne se stabilise entre 1080 et 1120⁵⁰. Comme le rappellent de nombreuses études de castellologie, étudier ce tissu équivaut à préciser les conditions matérielles d'émergence de nouveaux pouvoirs, ainsi que leur implantation, et nous permet de mieux appréhender l'ascension des lignages, l'évolution des hiérarchies et des rapports de force⁵¹. Ces *castra* jouent un rôle central dans la politique et la stratégie des comtes. Le douaire d'Agnès, la seconde femme de Guigues le Gras énumère une dizaine de châteaux, ce qui nous permet de délimiter l'ancrage territorial des Guigues autant que de déduire l'importance que représentent ces places fortes pour la famille⁵². Cette source confirme là aussi l'ancrage viennois, la migration alpestre et la polarisation grenobloise : cinq des châteaux sont dans le sud de Vienne (Albon, Clérieux, Moras, Serves, Vals — ou Laval), quatre situés près de Grenoble (Chevrières, Cornillon, Uriol, Varcès) et le dernier est Briançon, là où Guigues le Gras s'éteint probablement⁵³.

Pour tenir ces places, à défaut de pouvoir compter sur une véritable administration, les Guigues s'appuient sur un réseau de fidèles calqué bien souvent sur celui des sites fortifiés. Bien qu'étant eux-mêmes membres de l'élite châtelaine, les Guigues vont progressivement s'en distinguer et s'imposer à elle, se trouvant ainsi à la tête d'un ensemble de places fortes et d'hommes plus ou moins puissants : membres de l'élite châtelaine, troupes de *bellatores* et *milites*, officiers comtaux, *familia* élargie que l'on retrouve parmi les souscripteurs de certains actes et dont certaines mentions donnent des indices quant à leur rôle et leur responsabilité dans l'entourage des comtes. De même, la comparaison entre les noms de lieu et les noms de famille

49 Bischoff, « Châteaux, châteaux-forts et résidences », 149.

50 Pour une chronologie de l'apparition des *castra* en Dauphiné, voir Falque-Vert, *Les paysans et la terre en Dauphiné*, 263-64, et Colardelle et Mazard, « Les mottes castrales », 82-83.

51 Bois, Feuillet, Laffont, Mazard, Poisson et Sirot, « Approche des plus anciennes formes castrales », 57.

52 Roman, *Deux chartes dauphinoises*.

53 De même à l'exception de Guigues le Vieux qui se retire à Cluny vers 1070, tous ses descendants s'éteignent dans les hauts lieux de la famille : château de la Buissière pour Guigues le Dauphin en 1142, Vizille pour Guigues V son fils et dernier héritier mâle de la dynastie, en 1162.

dans les actes permet de procéder à des recoupements et ainsi de repérer les places et personnes clés du système politique et administratif des Guigues. Parmi les souscripteurs, on remarque que nombreux sont ceux dont le nom les rattache à l'un des châteaux tenus par les Guigues ou à un site proche, comme Moras, Cornillon et Briançon — dont la présence dans le douaire de 1070 laisse à penser qu'ils sont fermement tenus par les Guigues — ou bien Vizille, Roussillon et Moirans — les premiers lieux d'implantation de la lignée hors du mandement d'Albon. Ainsi Antelme de Moras et Artaud de Roussillon approuvent un don de Guigues le comte à Cluny en 1079 en qualité de membre du réseau castral des Guigues. Barnard, prieur de Cornillon, fait partie des signataires d'un acte à Grenoble, au nom du comte en 1099⁵⁴, et un certain Rostaing de Cornillon confirme un don de Guigues le Dauphin à l'abbaye cistercienne de Bonnevaux en 1128⁵⁵. Pierre de Vizille signe le même acte ainsi qu'un autre en 1140 dans le conflit qui oppose le comte à l'évêque Hugues II de Grenoble, en tant que représentant de Guigues le Dauphin⁵⁶. Moirans enfin semble être un lieu particulièrement lié aux comtes⁵⁷ : un certain Geoffroy tient des terres du comte dans un acte de Grenoble⁵⁸ et approuve le don à Cluny de 1079 ; Berlion de Moirans est témoin de deux dons au prieuré de Domène en 1110 et 1117⁵⁹ ; enfin un autre Geoffroy est lui aussi présent dans le camp du comte en 1140 à Grenoble après avoir été témoin d'un don à Avalon à l'Ordre du Temple⁶⁰.

D'autres sites castraux apparaissent par le biais d'hommes fidèles aux comtes. Chatbert de Morestel est qualifié de serviteur du comte — *minister comitis* — dans deux actes de 1094⁶¹. Artaud de Bocsozel est témoin d'un don à Bonnevaux vers 1125⁶² tandis qu'Humbert de Bocsozel représente le comte à Grenoble en 1140⁶³. Mallen de la Balme confirme le don du comte à Bonnevaux de 1128⁶⁴. Enfin, outre celui de

54 Marion, éd., *Cartulaires [...] de Grenoble*, n°B2, pp. 79-80.

55 Chevalier, *Cartulaire [...] de Saint-André-le-Bas*, n°77, pp. 288-89.

56 Marion, éd., *Cartulaires [...] de Grenoble*, n°C122, pp. 243-45.

57 Il s'agit d'un site particulièrement stratégique puisqu'il permet le contrôle de l'amont de l'Isère et se trouve non loin de l'abbaye de Chalais que les Guigues convoitent.

58 Marion, éd., *Cartulaires [...] de Grenoble*, n°B55, pp. 126-28.

59 Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°13 pp. 15-17, n°17 pp. 19-22.

60 Albon, *Cartulaire général de l'Ordre du Temple*, n°43 p. 32.

61 Marion, éd., *Cartulaires [...] de Grenoble*, n°B7 pp. 85-86, n°C86 pp. 232-33.

62 Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Bonnevaux*, n°202 p. 88.

63 Marion, éd., *Cartulaires [...] de Grenoble*, n°C122, pp. 243-45.

64 Chevalier, *Cartulaire [...] de Bonnevaux*, n°228 p. 95.

Moirans, trois sites reviennent fréquemment dans les actes : Valbonnais, Sassenage et Domène. Valbonnais est un site qui contrôle la région de La Mûre non loin de Vizille, au sud de Grenoble, et donc l'accès à Die, Gap et plus loin Embrun. Hector de Valbonnais en 1122 et Odon six ans plus tard sont témoins de dons à Bonnevaux⁶⁵. Sassenage se trouve entre Grenoble et Moirans et présente l'avantage d'être situé sur l'autre rive, permettant aux comtes de contrôler l'ensemble de cette voie de communication en aval de la vallée du Grésivaudan, entre Grenoble et la vallée du Rhône. Eitur de Sassenage fait partie des châtelains qui approuvent le don à Cluny de 1079 ; Didier de Sassenage signe en faveur du comte l'acte B2 du cartulaire de Grenoble en 1099 ; quant à Guillaume de Sassenage, il joue un rôle majeur auprès des Guigues : il est juge du comte en 1101⁶⁶, présent lors de l'accord — *concordia* — entre Guigues et l'évêque en 1116⁶⁷ et témoin du don à Domène de 1117⁶⁸. Enfin la présence récurrente de la famille de Domène dans l'entourage des comtes montre l'étendue de leur puissance. En effet, cette famille très bien implantée sur la rive gauche de l'Isère en amont de Grenoble contrôle l'important prieuré clunisien de Domène. Ainard de Domène approuve le don de Vizille à Cluny en 1070 ; l'un de ses petits-fils Guigues est témoin du don des comtes à Domène en 1110 et à Bonnevaux en 1122 ; un autre petit-fils — Ainard — est à Grenoble au nom du comte en 1140 avec l'un de ses cousins, Raymond-Bérenger⁶⁹.

Les hommes du comte : une cour ou un embryon d'administration ?

En sus de ce réseau castral, les comtes peuvent compter sur la fidélité des hommes et ainsi s'appuyer sur une administration en cours de constitution. Certaines souscriptions nous révèlent les fonctions et charges tenues par certains de ces châtelains et leur rôle dans le contrôle seigneurial et territorial qu'exercent les Guigues.

L'une des principales places fortes des Guigues est sans conteste Briançon — et ce en l'absence d'une véritable capitale et en attendant la consolidation de leur position à Grenoble. C'est là que les comtes établissent leur cour à en croire un acte d'Oulx,

65 Chevalier, *Cartulaire [...] de Bonnevaux*, n°228 p. 95.

66 *Ulcensis ecclesiae chartarium*, n°175 p. 152.

67 Marion, éd., *Cartulaires [...] de Grenoble*, n°C81 pp. 229-31.

68 Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°17 pp. 19-22.

69 Raymond Bérenger est aussi témoin du don à Bonnevaux de 1125. Une étude prosopographique de ces familles semble indispensable pour compléter notre connaissance des acteurs locaux, dans la lignée des travaux de Gerd Tellenbach ou Karl Ferdinand Werner. Cela représentera une partie de mon travail de thèse de doctorat sur l'évêque Hugues de Grenoble.

prieuré proche de la cité⁷⁰ ; c'est là aussi que Guigues le Gras se retire, touché par la maladie, en 1073⁷¹ ; c'est là enfin que Guigues le Comte craint de mourir en 1105⁷². Les comtes y sont donc très présents même s'ils ne gèrent pas directement le lieu : en plus d'être messagers — *misaticis* — et chargés de déposer un don du comte à Oulx en son absence, Martin et Bernard sont châtelains de Briançon⁷³. Le comte dispose aussi d'un réseau de châtelains qualifiés de *legalium virorum* : Geoffroy de Moirans, Anthelme de Moras, Artaud de Roussillon et Eitur de Sassenage, prouvant qu'anthroponymie et toponymie s'entrecroisent une fois encore⁷⁴. Pierre Chatbert et Aynard de Domène sont les hommes — *hominibus* — du Dauphin contre l'évêque Hugues II vers 1140⁷⁵. Guillaume de Sassenage, Aimeric Rotger et Bernard *Rustichellus* sont juges dans un acte d'Oulx de 1101⁷⁶. On retrouve aussi de nombreux chevaliers — *milites* tel Willem, à Grenoble en 1099⁷⁷, des *virorum nobilium* dans un acte de Domène de 1117 — Guigues Guarin, Guillaume de Sassenage, Guigues de Grange, Berlion de Moirans⁷⁸, et de nombreux individus qualifiés de *minister/ministralis* — ministériaux, sorte de serviteur de premier ordre à l'instar de Pierre Chaunais à Grenoble en 1100⁷⁹, Pierre le Vieux⁸⁰, Chatbert de Morestel⁸¹, Gérard Roux⁸². Certains semblent même avoir une fonction bien précise révélant ainsi la consolidation de la puissance des comtes ainsi que la volonté de s'appuyer sur des hommes efficaces et capables pour servir et administrer le territoire⁸³. La présence de ces agents détermine et fixe de véritables centres administratifs et de gestion du patrimoine des Guigues. Bernard *Ruferius* est « arrière-garde » du comte à Grenoble⁸⁴ ; le comte dispose de juges, de messagers, de

70 *Ulciensis ecclesiae chartarium*, n°175 p. 152 : « *ad curiam Comitit* ».

71 *Ulciensis ecclesiae chartarium*, n°226 pp. 185-86.

72 Collino, *Le carte della prevostura d'Oulx*, n°86 p. 89.

73 *Ulciensis ecclesiae chartarium*, n°226 pp. 185-86.

74 *Recueil des chartes [. . .] de Cluny*, t. IV, n°3542 pp. 669-70 : « *Brianzonensis castri Castellano* ».

75 Marion, éd., *Cartulaires [. . .] de Grenoble*, n°C122 pp. 243-45.

76 Bernard *Rustichellus* est aussi témoin du comte dans l'accord — *concordia* — concernant le Saint-Donat : Marion, éd., *Cartulaires [. . .] de Grenoble*, n°C81 pp. 229-31 : « *judices . . . ad curiam Comitit* ».

77 Marion, éd., *Cartulaires [. . .] de Grenoble*, n°B2, pp. 79-80.

78 Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°33, pp. 37-38. Guigues de Grange est aussi signataire pour le comte en 1099 ; Marion, éd., *Cartulaires [. . .] de Grenoble*, n°B2, p. 80.

79 Marion, éd., *Cartulaires [. . .] de Grenoble*, n°B16, pp. 93-96.

80 Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°13, pp. 15-17.

81 Marion, éd., *Cartulaires [. . .] de Grenoble*, n°B7, pp. 85-86, n°C86, pp. 232-33.

82 Chevalier, *Cartulaire [. . .] de Saint-André-le-Bas*, n°123*, Appendix 30*.

83 Cauchies, « Le pouvoir dans les principautés », 97.

84 Marion, éd., *Cartulaires [. . .] de Grenoble*, n°B16, pp. 93-96 : « *retroguardam suam de Gratianopoli* ».

ministériaux mais aussi de bouteillers — Benoît à Grenoble vers 1100⁸⁵, d'hommes chargés de sa table⁸⁶ et de collecteurs de dîmes⁸⁷. Ce personnel concerne majoritairement Briançon et Grenoble, montrant que ces deux cités forment les deux pôles de contrôle du territoire des Guigues.

En outre, le réseau et le souci de contrôler l'espace sont des affaires de famille : le réseau des Guigues entretient des liens en interne, renforçant sans doute la hiérarchie et consolidant les alliances en son sein. Les Guigues montrent ainsi leur propension à inscrire leur domination et la fidélité qui leur est due dans la durée. Guigues Guarin qui apparaît dans de nombreux actes des comtes et détient de nombreuses terres en leur nom est marié à la soeur de Tetbert de Morestel, dont nous avons vu que le nom est étroitement associé au réseau castral dauphinois⁸⁸. Enfin, si nous ne pouvons pas prouver à chaque fois que deux personnes ayant le même nom sont de la même parenté, la déduction est parfois possible et même permise pour certaines grandes familles comme les Domène mais aussi pour des familles plus humbles : Guigues Chalnes est témoin du don à Domène de 1117, représente le comte dans le conflit entre Chalais et les Chartreux en 1110 et rédige l'acte de donation à l'Ordre du Temple en 1131-32, acte dans lequel son fils est témoin pour le comte⁸⁹.

Tous ces individus sont rattachés aux principaux sites fortifiés de la région et composent tout à la fois un embryon de cour, une administration et une clientèle en l'absence d'un pouvoir fortement centralisé⁹⁰. En effet d'Albon à Briançon en passant par Cornillon, Vizille ou Grenoble, les comtes ont constitué une « seigneurie de route », comme l'a décrit Bernard Bligny⁹¹. On voit donc se dessiner un réseau composé de châtelains et d'hommes rattachés par l'anthroponymie à des sites fortifiés. Cela permet de cerner l'étendue et la nature du pouvoir des Guigues, un pouvoir essentiellement de nature militaire. L'*incastellamento* paraît être une notion pouvant servir à décrire et analyser, mais avec certaines limites liées aux spécificités régionales et chronologiques⁹² : ce patrimoine disparate n'est pas exclusivement composé de sites

85 Marion, éd., *Cartulaires [...] de Grenoble*, « *botelarium suum* », p. 96.

86 Pagan est *dapiferi* du comte dans la souscription du don à l'Ordre du temple en 1131-32 : Albon, *Cartulaire général de l'Ordre du Temple*, n°43, p. 32.

87 Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°13, pp. 15-17.

88 Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°211, pp. 185-86.

89 Albon, *Cartulaire général de l'Ordre du Temple*, n°43, p. 32.

90 Mazard, « À l'origine d'une principauté médiévale », 16.

91 Bligny, « Le Dauphiné, quelques remarques », 80.

92 Sur l'*incastellamento*, sa critique, la mise en perspective du concept ainsi que sur ses apports heuristiques, voir Toubert, « L'*incastellamento* mode d'emploi », 119-24.

fortifiés et ces derniers vont souvent de pair avec un établissement religieux que les Guigues contrôlent d'assez près pour diversifier leurs lieux de pouvoir et ainsi les formes de leur domination.

L'attraction régulière

Il ne s'agit pas ici de retracer l'ensemble des liens et des stratégies mis en place par les Guigues avec la sphère religieuse mais d'analyser en quoi les dons et autres interactions confirment le rôle prépondérant de certains lieux de pouvoir.

La région des Alpes et plus particulièrement le diocèse de Grenoble souffrent à l'aube du XI^e siècle d'un déficit en ce qui concerne la présence d'établissements réguliers⁹³. Aussi dans un premier temps les Guigues vont-ils se tourner vers les ordres majeurs de la région, symboles du monachisme bénédictin traditionnel : Saint-Chaffre et Cluny. En effet, ces deux ordres sont solidement implantés dans la vallée du Rhône et possèdent quelques patrimoines autour de Grenoble : le prieuré de Domène est dans l'obédience clunisienne et celui de Saint-Laurent a été confié par l'évêque de Grenoble à Saint-Chaffre. L'église de Vizille, rattachée au château du même nom fermement tenu par les Guigues, est donnée vers 1070 à Cluny⁹⁴. Peu de temps après, c'est la chapelle de Moras — toujours un site castral des Albon — qui est confiée à l'ordre clunisien⁹⁵. A la même période, Guigues le Vieux prend l'habit de Cluny quelques temps avant d'y mourir⁹⁶. La donation de Vizille est confirmée vers 1100 par Guigues le comte, son père ayant entre temps repris possession du lieu⁹⁷. On peut voir cela comme la conclusion d'un conflit né des pratiques prédatrices de l'élite châtelaine ; mais on peut plus vraisemblablement analyser cet acte comme une réitération du don et donc un moyen de réactiver la solidarité entre les moines et les Guigues, d'assurer à ces derniers les suffrages de la prière et ainsi de réactualiser et consolider leurs rapports⁹⁸. Ces liens sont très étroits comme le montrent les actes du prieuré clunisien de Domène, situé sur la rive gauche de l'Isère, en amont de Grenoble et

93 Noëlle Deflou-Leca parle de « déséquilibre spatial des réguliers » ; voir « La politique monastique des évêques de Grenoble », 217-34.

94 *Recueil des chartes [...] de Cluny*, t. IV, n°3652 pp. 821-23.

95 *Recueil des chartes [...] de Cluny*, t. IV, n°3542 pp. 669-70.

96 Chevalier, *Regeste dauphinois*, n°2114 p. 364 et n°2127 p. 367.

97 *Recueil des chartes [...] de Cluny*, t. V, n°3764 pp. 143-46.

98 Sur les interactions entre l'Eglise et la noblesse, en particulier sur la place du don, voir Rosenwein, *To Be the Neighbor of Saint Peter* ; Rosenwein, *Negotiating Space* ; Bouchard, *Sword, Miter, and Cloister*.

tenu par la famille d'Aynard de Domène, elle-même très liée aux Albon. Les Guigues ne font que deux dons importants pour Domène, mais l'un d'eux concerne le site de Voreppe, un autre site castral du réseau des Guigues⁹⁹, l'autre la région d'Hérans, près du Vercors, et permet à Domène de fonder le prieuré de Saint Sébastien¹⁰⁰. En outre, ils signent, corroborent ou honorent de leur présence plusieurs actions (ventes, dons, cessions de mauvaises coutumes) concernant le prieuré clunisien. Enfin, les Clunisiens se voient confier le site de Cornillon, nécropole comtale et à ce titre lieu essentiel de la *memoria* des Guigues.

Avec Saint-Chaffre, les liens sont moins nombreux, mais ils sont plus précoces et au moins aussi solides. Dès les environs de 1036, les Guigues contribuent à la construction du monastère du Bourg-d'Oisans, dans une zone proche de Vizille¹⁰¹, puis ils donnent une église à Eclassan au sud d'Albon sur la rive droite du Rhône, soit sur le rebord nord-est de l'empire chaffrien¹⁰². Surtout, les Albon sont étroitement liés au prieuré de Saint-Laurent du Pont. Quant au prieuré d'Oulx, il est situé dans la sphère d'influence de Briançon. À ce titre, les rapports sont nombreux et solides entre les Guigues et l'établissement dédié à saint Laurent. Vers 1056, Guigues le Vieux donne son assentiment à un don de l'archevêque d'Embrun¹⁰³. Suivent cinq dons¹⁰⁴, la plupart entre 1058 et 1079, un arbitrage vers 1101¹⁰⁵ et deux confirmations des biens du prieuré, l'une du temps de Guigues le comte¹⁰⁶, l'autre par son fils le Dauphin¹⁰⁷, montrant ainsi l'influence sinon la mainmise qu'exerce la famille comtale sur Oulx. Surtout, la chronologie confirme l'implantation renforcée des Guigues dans la seconde moitié du XI^e siècle autour de Briançon avant de procéder à un recentrement sur Grenoble. L'avènement d'un évêque grégorien sur le siège grenoblois en 1080 va en effet les inciter à défendre âprement les droits acquis du temps où le prélat était issu de la famille

99 Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°33, pp. 37-38.

100 Monteynard, éd., *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli*, n°9, p. 12 ; n°13, pp. 15-17.

101 Chevalier, *Cartulaire [...] de Saint-Chaffre*, n°362, p. 122.

102 Chevalier, *Cartulaire [...] de Saint-Chaffre*, n°352, p. 117. Sur l'empire chaffrien, voir : Lauranson-Rosaz et Sanial, « La 'mémoire' des moines de l'abbaye de Saint-Chaffre », carte p. 65.

103 *Ulcensis ecclesiae chartarium*, n°174 p. 151.

104 *Ulcensis ecclesiae chartarium*, n°162 pp. 140-41 ; n°181, p. 155 ; n°152, p. 135 ; n°226, pp. 185-86 ; Collino, *Le carte della prevostura d'Oulx*, n°86, p. 89.

105 *Ulcensis ecclesiae chartarium*, n°175, p. 152.

106 *Ulcensis ecclesiae chartarium*, n°163, pp. 144-45.

107 *Ulcensis ecclesiae chartarium*, n°227, pp. 186-87.

comtale. Durant cette période, le paysage religieux se diversifie — c'est la « spiritualité des temps nouveaux » comme l'a décrite André Vauchez¹⁰⁸ — sous les effets combinés de la réforme grégorienne et de l'essor de nouveaux établissements religieux tournés vers l'érémisme et la *vita apostolica*. Les Guigues adaptent leur stratégie et réorientent leurs bienfaits sans pour autant suivre pleinement la dynamique en cours. Le monde des chanoines réguliers leur est étranger puisqu'on ne trouve pas de traces d'eux chez Saint-Ruf ou dans les établissements fondés sous l'évêque grégorien Hugues de Châteauneuf (1080-1132) tel Saint-Jeoire ou Saint Martin de Miséré¹⁰⁹. De même les Chartreux ne bénéficient que modestement des dons des Guigues — en tout cas dans un premier temps : on peut avancer l'hypothèse que les premières chartreuses relevaient exclusivement du domaine de l'évêque et donc que dans un contexte grégorien cela limitait considérablement les possibilités de contrôler ou même de se rapprocher de ces fondations : la fondation des Ecouges ne reçoit rien de la famille des Guigues. À l'inverse la fondation cistercienne de Bonnevaux bénéficie d'un don à Saint Sorlin, entre Moras et Albon, vers 1122 par Guigues le comte, don confirmé par son fils vers 1128¹¹⁰ ; entre-temps les Guigues ont fait un autre don avant 1125¹¹¹. Ils comblent également l'ordre du Temple vers 1131-1132 en leur donnant des biens à Avalon, une région où ils disposent de places fortes. Enfin ils prennent sous leur protection la fondation de Saint Jean-Baptiste de Chalais, enserrée par les *castra* de Sassenage, Cornillon et Voreppe et lui confient des biens situés sur ce dernier site¹¹². Chalais, un temps lié aux Chartreux, entre en conflit avec ces derniers et adopte au final le *modus vivendi* cistercien. Cela confirme que les Guigues jettent leur dévolu sur des établissements bénédictins traditionnels puis sur leur successeur — Cîteaux — et ne manifestent pas d'appétence particulière pour le monde des chanoines réguliers et des ermites, à l'exception notable d'Oulx, peut-être en raison de la proximité géographique entre Oulx et Briançon. Cela tient sans doute à une forme de conservatisme spirituel mais

108 Vauchez, *La spiritualité du Moyen Âge occidental*, 68.

109 Deux exceptions notables, mais qui s'expliquent par des facteurs de localisation : Oulx, à proximité de Briançon, et l'établissement de Saint-Donat, au nord de Romans-sur-Isère. En raison de leur position éminente dans la vallée du Rhône entre Albon et Valence, les Guigues servent d'arbitres entre l'archevêque de Vienne et son suffragant l'évêque de Grenoble pour le contrôle de cet établissement de chanoines réguliers. Finalement l'évêque obtient gain de cause et place le prieuré sous contrôle . . . d'Oulx. Marion, éd., *Cartulaires [. . .] de Grenoble*, n°A3, pp. 5-7.

110 Chevalier, *Cartulaire [. . .] de Bonnevaux*, n°228 p. 95 ; n°429, pp. 163-64.

111 Chevalier, *Cartulaire [. . .] de Bonnevaux*, n°202, p. 88.

112 Pilot de Thorey, *Cartulaire [. . .] de Chalais*, n°1, pp. 13-15 ; n°3, pp. 17-18 ; n°8, pp. 24-25.

s'explique aussi par l'emplacement des différentes fondations. En effet, monastères et prieurés bénédictins sont souvent situés à proximité de sites castraux à la différence des fondations de chanoines réguliers ou des ermitages, situés près des villes ou dans les déserts. Il y aurait donc une forme de compétition entre pouvoir laïque (les comtes) et pouvoir épiscopal pour le contrôle de l'espace, l'un par le truchement du monachisme traditionnel, l'autre s'appuyant sur des fondations nouvelles.

À ce stade, un bilan des analyses permet de faire le constat d'une diversification des lieux de pouvoir des comtes. Chaque établissement religieux étroitement lié aux Guigues est à proximité d'un site castral, montrant en quelque sorte la complémentarité du couple château/abbaye-prieuré dans la polarisation, le contrôle de l'espace et l'exercice du pouvoir¹¹³. Les concepts d'*incastellamento* et d'*inecclesiamento* semblent donc en mesure de mieux faire comprendre les processus à l'oeuvre, à condition de prendre en compte les stratégies des acteurs sociaux, le parcours d'une famille, les spécificités régionales.

Les Guigues d'Albon font reposer leur domination sur l'articulation et la combinaison de différents lieux de pouvoir. Châteaux, mottes, abbayes, prieurés, églises exercent une polarisation sur les structures sociales, permettant d'une part une concentration des pouvoirs — militaire, judiciaire, symbolique — et d'autre part un contrôle territorial et politique accru. Tout au long du XI^e siècle, les Guigues étendent leur domination à partir d'Albon jusqu'à Briançon avant de se focaliser sur Grenoble, au moyen d'un réseau de châtelains et d'un tissu de lieux de pouvoir.

Pourtant leur position est loin d'être assurée. L'avènement en 1080 d'un nouvel évêque à Grenoble, acquis aux idées de la réforme grégorienne et non apparenté aux Guigues, va ébranler leur domination. En outre, ils sont fortement concurrencés par les comtes de Savoie, ce dont profitent certains châtelains qui n'hésitent pas à se rapprocher alternativement des deux seigneurs au gré des rapports de force. La progression des Guigues et leur implantation sont donc une semi-réussite. Ils ont su s'emparer des principaux symboles du pouvoir — titre comtal, châteaux, proximité avec l'épiscopat, réseau châtelain, frappe monétaire — pour poser les bases d'un

113 Maintenant qu'ont été répertoriés les fondations et patrimoines des Guigues il est possible de faire les rapprochements suivants : Cornillon et Chalais sont enserrés entre Sassenage en amont et Voreppe et Moirans en aval ; Vizille est à la fois un château et un prieuré ; Oulx est à proximité de Briançon ; le Saint Donat se trouve dans la zone d'influence d'Albon et des châteaux de Chevières, Serves et Clérieux ; Avalon enfin est proche de La Buissière où Guigues le Dauphin trouve la mort en 1142.

territoire qu'ils maîtrisent et qui peu à peu se dote d'une identité propre : le Dauphiné. Mais, à l'instar de nombreuses familles aristocratiques, cette position reste instable et soumise aux aléas des rapports de force, des alliances et des continuités dynastiques. En l'occurrence, le contre-pouvoir épiscopal limite leur expansion à Grenoble tandis que la compétition avec les comtes de Savoie porte un coup dur pour la pérennité du Dauphiné. Une comparaison entre les deux principautés montre bien les tendances communes mais aussi les limites de l'entreprise des Guigues. Savoie et Dauphiné ont en commun une expansion initiale dans le monde alpin de la première moitié du XI^e siècle, mais aussi, nous l'avons vu, l'importance du rôle joué par les sièges épiscopaux, le contrôle des places fortes, le poids des stratégies matrimoniales. Pourtant, il existe de nombreuses divergences qui expliquent en partie leur destinée différente.

Les comtes de Savoie contrôlent solidement les cols alpins, ce qui renforce, politiquement et économiquement, leur puissance. En outre, ils s'appuient sur des éléments importants qui font défaut aux Guigues. Grande puissance militaire, la Savoie bénéficie d'une solide organisation administrative et peut compter sur une continuité dynastique. Enfin, les comtes développent une habile politique diplomatique, aussi bien avec les rois de France qu'avec les souverains allemands par exemple, leur permettant en outre d'être ménagés par les grégoriens et par Rome alors même qu'ils contrôlent un grand nombre d'évêchés, une situation largement dénoncée et combattue ailleurs. Dernier élément de la comparaison entre les deux principautés largement en faveur des comtes de Savoie : la compétition entre les deux lignées débouche sur plusieurs conflits ouverts aux conséquences dramatiques pour le Dauphiné. En 1142, Guigues IV trouve la mort dans la première guerre delphino-savoyarde, fragilisant ainsi la pérennité de la lignée. Son fils Guigues V meurt sans héritier mâle et, à la fin du XII^e siècle, le Dauphiné passe aux ducs de Bourgogne, puis à la Maison de la Tour du Pin. Au siècle suivant, a lieu la guerre de septante, nom donné aux cinq guerres entre les deux principautés entre 1283 et 1355. Ce conflit ruine et affaiblit définitivement le Dauphiné, lequel est transféré au royaume de France en 1349.

Cette étude de cas avait pour objectif de montrer comment le pouvoir aristocratique se construit autour de lieux centraux qui sont autant de lieux de pouvoir. A mesure que se fait leur ascension, les Guigues se constituent un réseau de châtelains et de chevaliers qui vont progressivement former l'embryon d'une administration plutôt qu'une cour *stricto sensu*. La « trajectoire » des Guigues d'Albon les mène finalement loin des rives du Rhône où leur puissance a vu le jour autour de l'an mil, pour se concentrer dans les massifs, autour de Grenoble, dans la principauté qui prend le

nom de Dauphiné. Le développement politique et territorial des Guigues a ceci de particulier qu'il se fait dans un espace — les pré-Alpes — et à une période — entre la crise carolingienne et la réforme grégorienne — qui offrent d'importantes perspectives. Pourtant, ils vont échouer à rendre leur entreprise pérenne et stable au contraire des comtes de Savoie, dont le territoire est à la fois plus important, mais aussi mieux contrôlé et organisé. Par la suite, il serait intéressant d'approfondir cette démarche comparative avec la famille de Savoie, mais peut-être aussi avec d'autres familles de la région, tel les Clérieru, les Adhémar ou les comtes de Valence — voire à l'échelle du royaume de France, en s'appuyant sur les recherches menées sur l'aristocratie¹¹⁴. Cela permettrait de mieux saisir les stratégies des élites, les processus de constitution et de développement des principautés, mais aussi d'affiner les typologies en tenant compte de la spécificité des espaces, de la chronologie mais aussi du rang de ces familles sur l'échelle sociale.

Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Bibliographie

Sources premières

- Albon, André. *Cartulaire général de l'Ordre du Temple, 1119?-1150*. Paris : Librairie Ancienne, Honoré Champion éditeur, 1913.
- Chevalier, Jules. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne, ordre de saint Benoît, suivi d'un Appendice de chartes inédites sur le diocèse de Vienne (IX^e-XII^e siècles)*. Vienne : E. J. Savigné imprimeur, 1869.
- Chevalier, Ulysse. *Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Bonnevaux au diocèse de Vienne, ordre de Cîteaux*. Grenoble : Imprimerie Allier, 1889.
- . *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre-du-Monastier et Chronique de Saint-Pierre-du-Puy – Cartulaire du prieur de Paray-le-Monial et Visites de l'ordre de Cluny*. Paris : Librairie A. Picard, 1884.
- . *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. Tome I, deuxième fascicule, 1051-1148. Valence : Imprimerie Valentinoise, 1912.

114 Grimaldi, « Le Viennois, du monde carolingien » ; Laffont, *Châteaux du Vivarais* ; Evergates, *The Aristocracy in the County of Champagne* ; Bachrach, *State-Building in Medieval France* ; Halphen, *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*.

- Collino, Giovanni. *Le carte della prevostura d'Oulx raccolte e riordinate cronologicamente fino al 1300*. Pinerolo : Chiantore-Mascarelli, 1908.
- Guigues le Chartreux. *Vie de Saint Hugues, évêque de Grenoble, l'ami des moines*. Id. Bernard Bligny, trad. Vital Chomel. Grenoble : Cahiers de l'Alpe, 1984.
- Marion, Jules, éd. *Cartulaires de l'église-cathédrale de Grenoble, dits Cartulaires de Saint-Hugues*. Paris : Imprimerie impériale, 1869.
- Monteynard, Charles de, éd. *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina, Cluniacensis ordinis, Gratianopolitanae dioecensis*. Lyon : Louis Perrin, 1859.
- Pilot de Thorey, Emmanuel. *Cartulaire de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste de Chalais, au diocèse de Grenoble*. Grenoble : Maisonville, 1879.
- Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, formé par Auguste Bernard, complété, révisé et publié par Alexandre Bruel*, t. III : 987-1027 ; t. IV : 1027-1090 ; t. V : 1091-1210. Paris : Imprimerie nationale, 1884-1894.
- Roman, Joseph. *Deux chartes dauphinoises inédites du XI^e siècle*. Grenoble : Idition Allier, 1886.
- Ulcensis ecclesiae chartarium animadversionibus illustratum ab Antonio Rivautella et Franciscus Berta. Augustae Taurinorum : typis regis*. Turin, 1753.

Sources secondaires

- Airlie, Stuart. « Les élites en 888 et après, ou comment pense-t-on la crise carolingienne ? » Dans *Les élites au haut Moyen-Âge. Crises et renouvellement*. Dir. François Bougard, Régine Le Jan et Laurent Feller, 425-37. Brepols : Turnhout, 2006.
- Bachrach, Bernard S. *State-Building in Medieval France : Studies in Early Angevin History*. Aldershot : Ashgate, 1995.
- Bischoff, Georges. « Châteaux, châteaux-forts et résidences. Outils et lieux du pouvoir princier ». Dans *Les principautés dans l'occident médiéval. À l'origine des régions*, dir. Bernard Demotz, 145-206. Turnhout : Brepols, 2008.
- Bligny, Bernard. « Le Dauphiné, quelques remarques ». Dans *Les Principautés au Moyen Âge. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 4^e congrès, Bordeaux, 1973*, 79-84. Bordeaux : Taffard, 1979.
- Bois, Michèle, Marie-Pierre Feuillet, Pierre-Yves Laffont, Chantal Mazard, Jean-Michel Poisson et Élisabeth Siro. « Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne-Provence (X^e-XII^e siècle) ». Dans *Château Gaillard. Études de castellologie médiévale, XVI, Actes du colloque international tenu à Luxembourg*, 57-68. Caen : CRAM, 1994.
- Bouchard, Constance Brittain. *Sword, Miter, and Cloister : Nobility and the Church in Burgundy, 980-1198*. Ithaca, N.Y. : Cornell Univ. Press, 1987.
- Brondy, Réjane, Bernard Demotz et Jean-Pierre Leguay, dir. *La Savoie de l'an mil à la Réforme, XI^e - début XVI^e siècle*. Rennes : Ouest-France, 1984.
- Cauchies, Jean-Marie. « Le pouvoir dans les principautés ». Dans *Les principautés dans l'occident médiéval. À l'origine des régions*, dir. Bernard Demotz, 95-142. Turnhout : Brepols, 2008.

- Colardelle, Michel, et Chantal Mazard. « Les mottes castrales et l'évolution des pouvoirs dans les Alpes du Nord. Aux origines de la seigneurie ». *Château Gaillard* 11 (1983) : 69-89.
- . et Chantal Mazard. « Premiers résultats des recherches sur les 'mottes' médiévales en Dauphiné et en Savoie ». *Archéologie médiévale* 9 (1979) : 65-95.
- Cursente, Benoît, et Mireille Mousnier, dir. *Les territoires du médiéviste*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005.
- de Jong, Mayke, Frans Theuvs et Carine van Rhijn, dir. *Topographies of Power in the Early Middle Ages*. Leiden : Brill, 2001.
- Debax, Hélène. *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2008.
- Deflou-Leca, Noëlle. « La politique monastique des évêques de Grenoble : autour de saint Hugues, prélat réformateur (XI^e-XII^e siècle) ». Dans *Maisons monastiques médiévales Provence-Dauphiné. Actes du Colloque de Saint-André de Rosans 29-31 août 2008*, dir. A. Playoust, 217-34. Gap : Société d'études des Hautes-Alpes et Association de sauvegarde du patrimoine du Buëch et des Baronnie, 2010.
- Demotz, Bernard. *Le comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle : pouvoir, château et État au Moyen Âge*. Genève : Slatkine, 2000.
- . « Réussites et échecs des fondations ». Dans *Les principautés dans l'occident médiéval. À l'origine des régions*, dir. Bernard Demotz, 27-93. Turnhout : Brepols, 2008.
- Demotz, François. *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens (855-1056). Roi, pouvoirs et élites autour du Léman*. Lausanne : SHSR, 2008.
- Depreux, Philippe, François Bougard et Régine Le Jan, dir. *Les élites et leurs espaces. Mobilité, rayonnement, domination (du VI^e au XI^e siècle)*. Turnhout : Brepols, 2007.
- Ehlers, Caspar, dir. *Places of Power – Orte der Herrschaft – Lieux de Pouvoir*. Göttingen : Max-Planck-Institut für Geschichte, 2007.
- Eldevik, John. *Episcopal Power and Ecclesiastical Reform in the German Empire : Tithes, Lordship and Community, 950-1150*. Cambridge : Cambridge Univ. Press, 2012.
- Evergates, Theodore. *The Aristocracy in the County of Champagne, 1100-1300*. Philadelphia : Univ. of Pennsylvania Press, 2007.
- Falque-Vert, Henri. *Les paysans et la terre en Dauphiné vers l'an mil*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2004.
- Fossier, Robert. *Enfance de l'Europe (X^e-XII^e siècle. Aspects économiques et sociaux*. I. *L'homme et son espace*. II. *Structures et problèmes*. Paris : Presses universitaires de France, 1982.
- Galland, Bruno. *Deux archevêchés entre la France et l'Empire. Les archevêques de Lyon et les archevêques de Vienne du milieu du XII^e siècle au milieu du XIV^e siècle*. Rome : École française de Rome, 1994.
- Geary, Patrick J. *Aristocracy in Provence : The Rhône Basin at the Dawn of the Carolingian Age*. Monographien zur Geschichte des Mittelalters 31. Stuttgart : Anton Hiersemann, 1985.
- Giordanengo, Gérard. *Le droit féodal dans les pays de droit écrit : l'exemple de la Provence et du Dauphiné, XII^e - début XIV^e siècle*. Rome : École française de Rome, 1988.

- Gourin, Monique, et Barbara H. Rosenwein, dir. *L'an mil en 2000. Médiévals* 37 (automne 1999).
- Grimaldi, Laurent. « Le Viennois, du monde carolingien au début des temps féodaux, fin du IX^e-XI^e siècle ». Thèse de doctorat, Université Clermont I, 2002.
- Halphen, Louis. *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*. Paris : Picard, 1906.
- Laffont, Pierre-Yves. *Châteaux du Vivarais. Pouvoirs et peuplement en France méridionale du haut Moyen Âge au XIII^e siècle*. Rennes : PUR, 2009.
- Lauranson-Rosaz, Christian. « Le débat sur la mutation féodale ». *Scienza et Politica* 26 (2002) : 3-24.
- et Bernard Sanial. « La 'mémoire' des moines de l'abbaye de Saint-Chaffre au diocèse du Puy (des origines au XVI^e siècle) ». Dans *Écrire son histoire, les communautés régulières face à leur passé. Actes du cinquième colloque international du C.E.R.C.O.R., Saint-Étienne, 6-8 novembre 2002*, dir. Nicole Bouter, 47-70. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005.
- Lauwers, Michel. *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*. Paris : Aubier, 2005.
- Le Jan, Régine. *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle) : essai d'anthropologie sociale*. Paris : Publications de La Sorbonne, 1995.
- , dir. *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, XXXVII^e Congrès de la SHMES (Mulhouse, 2-4 juin 2006). Paris : Publications de la Sorbonne, 2007.
- Manteyer, Georges. *Les origines du Dauphiné de Viennois. La première race des comtes d'Albon, 843-1228*. Gap : Imprimerie de Jean et Peyrot, 1925.
- Mazard, Chantal. « À l'origine d'une principauté médiévale : le Dauphiné, X^e-XI^e siècle. Le temps des châteaux et des seigneurs ». Dans *Dauphiné, France. De la principauté indépendante à la province (XI^e-XVIII^e siècles)*, dir. Vital Chomel, 7-35. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1999.
- Mazel, Florian. « Les comtes, les grands et l'Église en Provence autour de l'an mil ». Dans *Le royaume de Bourgogne autour de l'an mil*, dir. Christian Guilleré, Jean-Michel Poisson, Laurent Ripart et Cyrille Ducourthial, 175-206. Chambéry : Université de Savoie, 2008.
- . *La noblesse et l'Église en Provence, fin X^e-début XIV^e siècle. L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*. Paris : Édition du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2002. Rééd., 2008.
- . « Pouvoir aristocratique et Église aux X^e-XI^e siècles. Retour sur la 'révolution féodale' dans l'œuvre de Georges Duby ». *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*. Hors-série 1 (2008). Disponible à <<http://cem.revues.org/4173>>.
- Panfilii, Didier. *Aristocraties méridionales. Toulousain et Quercy (XI^e-XII^e siècles)*. Rennes : PUR, 2010.
- Passeron, Jean-Claude. « Biographie, flux, itinéraires, trajectoires ». *Revue française de Sociologie* 31 (1989) : 3-22.
- Peloux, Fernand, et Marie-Christine Bailly-Maître. « Mines et pouvoirs dans l'Oisans médiéval (XI^e-XV^e)». Une révision des sources écrites et archéologiques ». *La pierre et l'écrit* 21 (2010) : 17-39.

- Perret, André. « La concession des droits comtaux et régaliens aux églises dans les domaines de la Maison de Savoie ». *Bulletin Philologique et Historique*, année 1964 (1965) : 45-73.
- Poisson, Jean-Michel. « De la *villa* au *castrum* : l'habitat rural dans la châtellenie dauphinoise d'Albon de la fin de l'antiquité au XII^e siècle ». Dans *Le village médiéval et son environnement. Études offertes à Jean-Marie Pesez*, dir. Laurent Feller, Perrine Mane et Françoise Piponnier, 571-86. Paris : Sorbonne, 1998.
- Reynolds, Susan. *Fiefs and Vassals : The Medieval Evidence Reinterpreted*. Oxford : Clarendon Press, 1994.
- Ripart, Laurent. « Du *comitatus* à l'*episcopatus* : Le partage du *pagus* de Sermorens entre les diocèses de Vienne et de Grenoble (1107) ». Dans *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval*, dir. Florian Mazel, 253-86. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008.
- . « Du royaume aux principautés (Savoie-Dauphiné, X^e-XI^e siècles) ». Dans *Le royaume de Bourgogne autour de l'an mil*, dir. Christian Guilleré, Jean-Michel Poisson, Laurent Ripart et Cyrille Ducourthial, 247-76. Chambéry : Université de Savoie, 2008.
- . « Les fondements idéologiques du pouvoir des princes de la Maison de Savoie (fin Xe-milieu XIII^e siècle) ». 3 vol. Thèse de doctorat dactylographiée, Université de Nice, 1999.
- . « Le royaume rodolphein de Bourgogne (fin IX^e-début XI^e siècle) ». Dans *De la mer du Nord à la Méditerranée : Francia media, une région au cœur de l'Europe (c.840 - c.1050)*, dir. Michèle Gaillard, Michel Margue, Alain Dierkens et Harold Pettiau, 429-52. Actes du colloque de Metz, Luxembourg, Trèves (8-11 février 2006). Luxembourg : CLUDEM, 2011.
- Rosenwein, Barbara H. *To Be the Neighbor of Saint Peter : The Social Meaning of Cluny's Property, 909-1049*. Ithaca, N.Y. : Cornell Univ. Press, 1989.
- . *Negotiating Space : Power, Restraint, and Privileges of Immunity in Early Medieval Europe*. Ithaca, N.Y. : Cornell Univ. Press, 1999.
- Rudt von Collenberg, Wipertus-Hugo. *Familles de l'orient latin, XII^e-XIV^e*. Rééd. Londres : Variorum Reprints, 1983.
- Toubert, Pierre. « L'*incastellamento* mode d'emploi ». Dans *Les sociétés méridionales à l'âge féodal (Espagne, Italie et sud de la France, X^e-XIII^e s)*. *Hommage à Pierre Bonnassie*, dir. Hélène Debax, 119-24. Toulouse : CNRS-Université de Toulouse-Le-Mirail, 1999.
- . *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*. 2 vol. Rome : École française de Rome, 1973.
- Vauchez, André. *La spiritualité du Moyen Âge occidental, VIII^e-XII^e siècles*. Rééd. Paris : Seuil, 1994.